



FONTAINIER (F/H) DISTRIBUTION EAU POTABLE

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre :	Direction Eau & Assainissement – 038240201367801
Date de diffusion :	27/02/2024
Nombre de poste :	3
Poste à pourvoir le :	1^{er} mai 2024
Date limite de candidature :	28 mars 2024
Date prévisionnelle de l'entretien :	12 avril 2024
Type d'emploi :	Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement :	Mutation / Détachement / Intégration / Mobilité interne / CDD 1 renouvelable
Cadre d'emplois :	Des adjoints techniques territoriaux - Catégorie C (filère technique)
Lieu de travail :	Service des eaux - ZAC de Tire Poix 38660 St Vincent de Mercuze
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>La direction de l'Eau et de l'Assainissement de la communauté de communes Le Grésivaudan gère la production et la distribution d'eau potable sur les 43 communes du territoire de la CCLG, dont 12 communes exploitées par les agents du Grésivaudan, en régie directe.</p> <p>La direction comprend au total 65 agents.</p>
Descriptif du poste :	<p>Sous la responsabilité directe du chef d'équipe distribution eau potable, vous serez chargé/e - au sein d'une équipe de 6 personnes - d'assurer l'exploitation, la maintenance et l'entretien des équipements de distribution d'eau potable (réseaux d'eau potable, vannes, appareils de protection/régulation...) des 13 communes exploitées en régie directe par le service des eaux du Grésivaudan.</p>
Missions :	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la surveillance et la maintenance générale du réseau• Chercher et réparer les fuites• Réaliser des manœuvres de vannes• Assurer le suivi et l'entretien des appareils de protection/régulation• Assurer des astreintes de premières interventions• Réaliser des petits travaux de fontaineries• Réaliser des coupures / remises en eau sur le réseau de distribution• Participer à l'amélioration du service
Profil demandé :	<p>Formation travaux publics à dominante canalisateur/Plomberie ou formation similaire / métiers de l'eau</p> <p>Expérience souhaitée (débutant accepté)</p> <p>Permis B obligatoire.</p>
Planning :	<p>Horaires de travail : 7h30-12h et 12h45-16h du lundi au vendredi. Mercredi ou vendredi après-midi non travaillé. Fin de journée à 16h30 le lundi.</p>
Spécificités du poste :	<p>Astreintes de 7 jours consécutifs sur la base d'un planning annuel.</p> <p>Déplacements quotidien sur le territoire du Grésivaudan avec véhicule de service attitré.</p>

Port de charges et manutention

- Rémunération :** Salaire **minimum** par mois de **1801.73 € brut** (échelon 1) + **340 € brut** prime fonction + **90€ brut** prime mobilité + prime complémentaire équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération.
- Avantages :** RTT, tickets restaurant, participation forfait mobilité durable, participation mutuelle santé labélisée, participation à la prévoyance (si adhésion contrat en cours). Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, solidarités, billetterie, etc ...)
- Procédure :** Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.
- Règle statutaire :** Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^odu CGFP).
- Travailleurs handicapés :** Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.